

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Département communication et affaires publiques

Le : 24 mai 2022

De : Laurent Fogliani, chef de département communication et affaires publiques

À : Contacts médias

La SLN s'engage à favoriser sa consommation d'énergies vertes et compétitives

Guillaume Verschaeve, directeur général de la SLN, représente la première entreprise métallurgique du territoire à l'initiative de la signature d'un accord-cadre avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie "pour le verdissement et la compétitivité de l'industrie métallurgique de la Nouvelle-Calédonie". La signature de cet accord avec Christopher Gygès, membre du Gouvernement en charge de la transition énergétique (entre autres) s'est réalisée ce jour, en présence de Sonia Backes, Présidente de la province sud et des partenaires associés. Elle renforce les engagements de la SLN à continuer l'intégration des ENR compétitives dans son mix énergétique et à les renforcer à mesure de leur montée en puissance. La SLN confirme ainsi ses engagements à délivrer les échelons nécessaires à sa nouvelle trajectoire.

L'accord-cadre prévoit des engagements réciproques pour verdir le mix énergétique produit par le réseau électrique calédonien, à un tarif compétitif pour l'industrie métallurgique. Cette dernière contribuera en retour au développement des énergies renouvelables, du fait de ses grands besoins. Elle s'engage également à acheter durablement cette énergie verte, à un tarif compétitif.

Pour la maison-mère de la SLN, Eramet, cet accord s'inscrit en ligne avec ses ambitions de préservation du climat. Pour lutter contre le changement climatique, la décarbonation de l'industrie doit s'accélérer et les industriels assument leur part. En Nouvelle-Calédonie, cela signifie concilier la principale activité économique du territoire avec ces engagements climat.

La réduction du coût de l'énergie demeure un des leviers majeurs pour garantir la pérennisation à long terme de la filière métallurgique de la Nouvelle-Calédonie, en particulier pour la production d'un nickel vert. Cela nécessitera la mise en place, à l'horizon 2026, d'une fourniture d'électricité stable, compétitive (entre 5 et 8 FCFP du kWh) et décarbonée. C'est un engagement pris par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en février 2022 et la SLN poursuit ainsi sa nouvelle trajectoire vers un nickel calédonien premium, décarboné et responsable.

Guillaume Verschaeve, DG de la SLN :

"Nous nous félicitons de la signature de cet accord qui repose une nouvelle fois sur des engagements réciproques, dans une démarche vertueuse et qui répond à deux objectifs majeurs que nous nous fixons : l'amélioration de la compétitivité des industriels de la métallurgie grâce à un tarif de l'électricité compétitif, et une forte incitation au développement des Energies Renouvelables."

Contact médias :

Laurent Fogliani - Tél. : 734 000 - laurent.fogliani@eramet-sln.com / com@eramet-sln.com

Pour en savoir plus sur la SLN et pour télécharger des images : www.sln.nc

